Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 035-213502313-20260521-36_2026-DE

Département d'Ille-et-Vilaine - Canton de Bain-de-Bretagne

COMMUNE

de

POLIGNÉ

2 Rue du Tertre Gris

- 35 320 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le 21 MAI à 20h00 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Poligné, sous la présidence de **Monsieur Jean-François GUYOMARD, Maire**.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15
présents : 14
votants : 15

PRÉSENTS : JF. GUYOMARD – A. MEHAT – B. LECUE – C. MARCAULT – G. THOMAS – I. MOISON – JM. PINARD – N. JOLIVEL – O. HERSENT – S. LE SAOUT – JL. BOSSE – C. ALLAIN – V. MAIRESSE – J. HODY
REPRESENTÉS : A. LEBRETON pouvoir à JM. PINARD
EXCUSES :

G. THOMAS a été élu secrétaire de séance

Date de convocation : Le 12/05/2026

DÉLIBÉRATION N° 36-2026 : AVENANT AU CONTRAT DE RESTAURATION COLLECTIVE AU 1ER SEPTEMBRE 2026

M. Le Maire informe les membres du conseil que le contrat de restauration collective arrive à échéance au 31 août 2026. Compte tenu des délais pour organiser un appel d'offres, il a été demandé au prestataire RESTORIA de proposer à la commune un avenant d'un an.
RESTORIA a établi un projet d'avenant mentionnant les tarifs et la livraison des repas en barquettes inox à compter du 1er septembre 2026. Les tarifs proposés sont présentés ci-dessous

Sélection 2★	Maternelle		Elémentaire		Adulte	
	€ H.T.	€ T.T.C.	€ H.T.	€ T.T.C.	€ H.T.	€ T.T.C.
Entrée ou Potage	0,269 €	0,284 €	0,303 €	0,320 €	0,349 €	0,368 €
Plat protidique	1,754 €	1,851 €	1,854 €	1,956 €	2,132 €	2,250 €
Accompagnement	0,370 €	0,391 €	0,405 €	0,427 €	0,465 €	0,491 €
Fromage ou laitage	0,405 €	0,427 €	0,405 €	0,427 €	0,465 €	0,491 €
Dessert	0,405 €	0,427 €	0,405 €	0,427 €	0,465 €	0,491 €
Coût total indicatif, 5 éléments	**3,203 €**	**3,379 €**	**3,371 €**	**3,556 €**	**3,877 €**	**4,090 €**
Pique-nique salade	3,371 €	3,556 €	3,371 €	3,556 €	3,877 €	4,090 €
Kit Pique-nique	3,371 €	3,556 €	3,371 €	3,556 €	3,877 €	4,090 €
Pique-nique sandwich	3,571 €	3,767 €	3,571 €	3,767 €	4,077 €	4,301 €

Après échanges et discussions, le Conseil municipal à l'unanimité,

- **Valide** l'avenant avec RESTORIA pour la restauration collective à compter du 1er septembre 2026 pour une durée d'un an.
- **Mandate** M. Le Maire pour signer l'avenant.

Fait et délibéré à Poligné

Le / la secrétaire de séance

Le Maire,
Jean-François GUYOMARD